



FRANCE

Les syndicats enseignants déçus et pas convaincus

Le ministre de l'éducation n'a pas levé toutes les interrogations concernant la revalorisation des salaires

C'était un moment très attendu. Entre vendredi et lundi 16 décembre, le ministre de l'éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, a reçu une à une les organisations syndicales représentatives du monde enseignant. A l'issue de ce marathon, le SGEN-CFDT s'est félicité de l'ouverture d'une « deuxième phase », celle de la « concertation », tandis que le SE-UNSA se réjouissait « d'entrer enfin dans le concret ». En revanche, les représentants du SNES-FSU et du SNUipp-FSU, majoritaires chez les enseignants, sont sortis « peu convaincus » de leurs échanges lundi soir. Même s'ils reconnaissent avoir rencontré un ministre prêt à « donner des gages » et à « accélérer le calendrier ». Ces négociations devraient se poursuivre jusqu'en juin 2020, pour arriver à des premières mesures en janvier 2021.

Le ministre de l'éducation nationale, largement entouré – un « bon signe », selon une représentante du SGEN-CFDT – a confirmé les annonces du gouvernement sur la retraite des enseignants : les niveaux de pension seront « garantis » dans la loi, et la discussion doit s'ouvrir pour déterminer le niveau et le calendrier des compensations. Les enseignants, pointés dès le rapport Delevoye comme les « perdants » d'une retraite à points, verront leur salaire revalorisé – en majorité sous forme de primes – pour compenser leurs pertes.

Le ministre Blanquer a réaffirmé que l'enveloppe globale de revalorisation salariale tournerait autour de « 10 milliards d'euros » à raison de « 400 à 500 millions par an, mais pas forcément de manière linéaire », rapporte Francette

Popineau, secrétaire générale du SNUipp-FSU. Une manière de l'« adapter selon les besoins, en fonction des simulations qui seront faites pour chaque génération », analyse Stéphane Crochet, du SE-UNSA. Le ministre a également confirmé que cette enveloppe budgétaire serait sanctuarisée dans une loi de programmation pluriannuelle et s'échelonne-rait entre 2021, date des premières revalorisations, et 2037.

Calculs imprécis

C'est sur le budget que les syndicats attendaient le plus de leur rencontre avec le ministre Blanquer. Certes, le coût de la revalorisation avait déjà été évalué à « 10 milliards d'euros » par Emmanuel Macron, dès l'ouverture de la séquence, le 3 octobre à Rodez. Mais le président de la République avait immédiatement ajouté qu'il ne pourrait pas « les mettre demain », contribuant à cristalliser les inquiétudes du monde enseignant. Gérald Darmanin, ministre de l'action et des comptes publics, avait également avancé l'enveloppe de « 400 à 500 millions » annuels, au soir de la mobilisation du 5 décembre ; le chiffre a depuis alimenté des calculs imprécis – donc anxieux – dans les rangs des grévistes.

« Cette loi de programmation rend les choses un peu plus tangibles », selon Benoît Teste, le nouveau secrétaire général de la FSU, même si l'étalement des compensations jusqu'en 2037 reste inquiétant. « Cela nous met à la merci des gouvernements suivants, qui pourront refuser de budgéter cette loi, juge le syndicaliste. Alors qu'il y aurait eu un moyen

très simple : remettre les grilles à plat pour garantir des augmentations à tous. » Le Snalc, reçu lundi matin par le ministre de l'éducation, partage cette crainte : « En l'état, on n'est toujours pas fixé sur ce que cela donne pour les enseignants, s'inquiète Jean-Rémi Girard, son secrétaire général. Les garanties ne sont pas suffisamment claires pour être acceptées. »

Repenser les fins de carrière

La FSU, le SGEN-CFDT et le SE-UNSA disent avoir insisté sur la crainte, saillante parmi les grévistes, de voir les primes de revalorisation « indexées » sur de « nouvelles missions ». En effet, Jean-Michel Blanquer a insisté à plusieurs reprises dans les médias sur « l'occasion » que représente cette réforme pour « repenser » les ressources humaines de l'éducation nationale... « Sur ce point, nous n'avons pas de garanties, souligne Benoît Teste. Il a dit vouloir travailler sur des primes pour tous, mais aussi sur les carrières. En somme, tout est ouvert... mais pour le meilleur et pour le pire. » Les syndicats ont par ailleurs réinsisté sur la nécessité – pointée également par le premier ministre Edouard Philippe – de « repenser » les fins de carrière des enseignants, qui, en vertu du nouvel âge pivot, travailleront de plus en plus tard.

Malgré ces points d'achoppement communs, les syndicats enseignants n'abordaient pas la journée de mobilisation du 17 décembre de façon unitaire. A l'image de sa fédération, le SGEN-CFDT est contre l'âge pivot mais reste favorable à une réforme, dont l'intersyndicale FSU-FO-Snalc-CGT-SUD-



FAEN réclame le retrait pur et simple. Celle-ci a déposé un préavis de grève jusqu'aux vacances de Noël et la FSU se dit même prête à organiser un « *rebond* » à la reprise des cours en janvier. ■

VIOLAINE MORIN

**« IL Y AURAIT EU UN MOYEN
TRÈS SIMPLE [DE GARANTIR
LES AUGMENTATIONS] :
REMETTRE
LES GRILLES À PLAT »**

BENOÎT TESTE
secrétaire général de la FSU